

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ISSOIRE-BRIOUDE

REUNION DU COMITE SYNDICAL

DU 25 JUIN 2021

Le Vendredi 25 JUIN 2021 à 17 heures 30', Salle Polyvalente de LEMPDES SUR ALLAGNON, s'est réuni le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE sous la Présidence de Monsieur Pierre RAVEL, Président en exercice, avec l'ordre du jour suivant :

- Présentation du Rapport d'Activité pour 2020,
- Questions diverses.

Assistait à cette réunion Monsieur Serge BATISSE Directeur du S.I.C.T.O.M. Etaient excusés l'U.F.C. QUE CHOISIR D'ISSOIRE et Monsieur Philippe MOTTAIS, Comptable du Trésor Public.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BRIAT Alain (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), BARD Yann (VERGONGHEON), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : GAY Henry (AUTRAC), GIBELIN Pascal (BLESLE), DUNIS Michel (COHADE), BESSEYRE Nathalie (FRUGIERES LE PIN), BON Patrice (JAVAUGUES), TEILHOL Michel (LAMOTHE), BONY Josiane (LUBILHAC), VALEIX Cyrielle (SAINT BEAUZIRE), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES), HALFON André (TORSIAC).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BOMPARD Roland (CERZAT), TESTUD Arnaud (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), BUMB Aloïs (CHILHAC), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MARCET Jean-Michel (LAVOUTE CHILHAC), FRAISSE Raymond (MAZERAT AUROUZE), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), FLINOIS Patrick (MERCOEUR), FRIARD Jacques (PINOLS), CORDIER Pierre (PRADES), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), FAURE Thierry (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), SAIGNIE Marius (GIGNAT), BAGUR Cyrille (JUMEAUX), FAUCHER Lionel (LA CHAPELLE SUR USSON), DUJARDIN François (LE BREUIL SUR COUZE), DRUON Pascal (MEILHAUD), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BOUILLAND Frédéric (ORBEIL), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), DELCOURT Jean-Pierre (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), PAULMIER René (SAINT GERVAZY), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), NERON Gilles (BUSSEOL), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

AUZON COMMUNAUTE : NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES); **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), NEYRIAL Clément (BRIOUDE), BONNATERRE Sébastien (SAINT ILPIZE); **RIVES DU HAUT ALLIER** : SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES); **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : ZANIN Nathalie (COLLANGES), SAUX Jonathan (LES PRADEAUX), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), VIGIER Martine (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON), CATTIAUT Johan (VICHEL).

Le quorum étant atteint, Monsieur RAVEL Pierre, Président du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, ouvre la séance et fait approuver le Compte Rendu de la séance du 19 Mars 2021. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le Président souhaite rajouter à l'ordre du jour plusieurs points concernant la déchèterie de BRASSAC LES MINES et ceci suite à des problèmes de sécurité qui se sont accentués ces derniers jours.

I – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Elimination des Déchets pour 2020 est présenté à l'Assemblée Générale, de manière synthétique, successivement par Messieurs Pierre RAVEL et Serge BATISSE.

Il précise que ce document sera transmis, comme tous les ans, à toutes les Communes après avoir été visé par les services de la Préfecture et qu'il sera également en ligne sur le site internet du Syndicat.

Il rappelle, par ailleurs, que tous les délégués du S.I.C.T.O.M. désirant être en possession de ce Rapport peuvent se le procurer auprès de nos services.

II – QUESTIONS DIVERSES

1°/ Modifications des fréquences de collecte :

Le Président rappelle que, dans le cadre de la poursuite de l'optimisation des collectes, et afin de répondre aux attentes d'un grand nombre d'Elus et d'usagers, il sera procédé à la réorganisation des circuits et, en particulier, à la réduction des fréquences pour les Communes bénéficiant encore de deux collectes par semaine pour les ordures ménagères.

Le Président précise qu'une première tranche avait été réalisée en 2017/2018 et que compte tenu de la baisse du gisement d'ordures ménagères, sous l'effet des nouvelles consignes de tri, de la Prévention et des modifications de la consommation, le maintien de deux tournées hebdomadaires ne semble plus justifié.

Le principe d'un seul passage par semaine devrait rentrer en vigueur dès novembre de cette année.

Le Président précise que des aménagements pourront être effectués en fonction du contexte (rues commerçantes, etc ...) après discussion avec les Mairies concernées.

Les usagers seront avertis en amont par un premier courrier expliquant clairement les raisons de cette modification. Ils seront ensuite prévenus une seconde fois, quelques jours avant le démarrage, par une note d'information en boîtes aux lettres.

Le Président rappelle également la mise en place courant 2022, sur certaines Communes, de points collectifs sous forme de colonnes dont le vidage sera effectué à l'aide d'un camion-grue exploité en régie.

2°/ Gestion des pneus agricoles :

La question de la prise en charge par le S.I.C.T.O.M. des pneus agricoles, utilisés historiquement pour l'ensilage, a été posée.

Le Président rappelle qu'une opération devrait être conduite par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire sur les Territoires d'Auzon Communauté et Brioude Sud Auvergne.

Le Président précise également que le S.I.C.T.O.M. a été convié aux échanges et pourrait participer à cette opération mais ne peut supporter seul la gestion d'un tel gisement.

En effet, sur ces Communautés de Communes, la quantité estimée par la Chambre d'Agriculture est de 2.507 tonnes soit un coût final après collecte, transport et traitement de 575.000,00 €.

Le Président estime que cette charge financière ne doit pas être supportée par les ménages desservis par la Collectivité, d'autres solutions devront être trouvées.

3°/Déchetterie de PAULHAGUET :

Le Président a demandé à Monsieur Gérard BELIN, Maire de PAULHAGUET et Vice-Président de la Communauté de Communes de LANGEAC, de bien vouloir faire un point de situation vis-à-vis de la création de la Déchetterie de PAULHAGUET.

Monsieur BELIN a rappelé que la Commune a modifié son PLU de manière à pouvoir fournir l'emprise foncière nécessaire à la création.

Monsieur BELIN rappelle à l'Assemblée que la parcelle sera cédée à titre gratuit au S.I.C.T.O.M.. De plus, des travaux d'accessibilité seront effectués par la Commune, accompagnés de la création du réseau d'eau et d'électricité, nécessaire au fonctionnement de la future Déchetterie.

Le Président remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour leur implication dans ce projet, qui, sans le moindre doute, permettra d'améliorer l'offre de service sur ce territoire.

4°/Déchetterie de BRASSAC LES MINES

Comme évoqué en début de séance par le Président, nous assistons à une recrudescence d'actes de vandalisme, d'incivilités et de menaces entraînant de graves dysfonctionnements sur la Déchetterie de BRASSAC LES MINES.

En effet, depuis plusieurs mois, des personnes se rendent en journée en Déchetterie pour récupérer des matériaux (métaux, DEEE, etc...). Les agents de la Déchetterie sont soumis à des tensions quotidiennes et pressions lourdes. Les usagers n'échappent pas à la règle.

De plus, les bennes sont pillées et les dégradations demandent de nombreuses heures de remise en état.

Pour tenter d'enrayer cette situation, le Président propose au Comité Syndical de valider la mise en place de barrières, demandées par la Commune de BRASSAC LES MINES, pour limiter les intrusions pendant les horaires d'ouverture et ceci pour un montant compris entre 11.000,00 € et 15.000,00 € selon la nature de la prestation fournie.

Le Comité Syndical valide la proposition. A noter que 14 Communes ont voté « contre » pensant le système de barrières inapproprié face à la situation, et souhaitent plutôt une réponse ferme des Forces de l'Ordre.

Le Président propose, en cas d'échec du dispositif, de ne plus accueillir les métaux et les DEEE sur cette Déchetterie. Cette possibilité est adoptée par l'ensemble des Communes sauf une abstention.

Face à la situation et si aucune évolution n'était constatée, le Président propose dans un troisième temps la fermeture de la déchetterie.

Après délibération, la décision d'une éventuelle fermeture est adoptée par le Comité Syndical avec 73 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions.

Le Président souligne que le S.I.C.T.O.M. ne peut faire face seul à cette situation. Il est donc prévu une réunion le 06 Juillet 2021, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, la Mairie de BRASSAC LES MINES et les Forces de l'Ordre.

Le président s'engage à faire état de ces échanges au prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.